

extrait
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix sept, le vingt huit mars , le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHON, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 14

Présents : Bernard MICHON ; Coralie BOURDELAIN ; Thierry MAZILLE ; Catherine REAULT ; Lionel FIAT ; Céline BERNIGAUD ; Frédéric GEROMIN ; Vincent PELLETIER ; Jean-Marc BELLEVILLE ; Jean-Paul BELLIN

Procurations : Sandrine GAYET à Bernard MICHON

Laurence LEROUX à Coralie BOURDELAIN

Stéphane MASTROPIETRO à Thierry MAZILLE

Alain GUIMET à Frédéric GEROMIN

Absents : Christelle DEROUET

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Thierry MAZILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Date de la convocation : 21 mars 2017

DELIBERATION N° 2 :

OBJET : Vote du compte administratif communal 2016

Le compte administratif du budget principal est voté à l'unanimité par les membres présents comme suit :

Budget Principal

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		295 301.63		2 108.00		297 409.63
Opération de l'exercice	223 874.22	480 060.58	1 053 463.48	1 216 138.28	1 277 337.70	1 696 198.86
TOTAUX	223 874.22	775 362.21	1 053 463.48	1 218 246.28	1 277 337.70	1 993 608.49
Résultats de clôture		551 487.99		164 782.80		716 270.79
Restes à Réaliser	182 579.00	42 394.00			182 579.00	42 394.00
TOTAUX CUMULES	182 579.00	593 881.99		164 782.80	182 579.00	758 664.79
Résultats définitifs		411 302.99		164 782.80		576 085.79

Ainsi fait et délibéré, à Revel, le 28 mars 2017

Pour extrait

Bernard MICHON
Maire de Revel,

